

Enquête

Suite de la page 1

Le retour de la "Brarudi" !

Notre journal s'était fait à l'époque l'écho de plusieurs plaintes émanant de la population tant il était devenu scandaleux de voir certaines autorités de la place violer notre frontière, téléguident à distance, de jour comme de nuit, force camions-remorques chargés de Brarudi. Et par surcroît sans payer le droit d'entrée après vente (sic). Tout compte fait, la mort du système SAD consacrera la fin de cette importation de la bière Brarudi dans notre région.

La perception elle-même de ces droits était à l'origine de plusieurs conflits entre les fonctionnaires opérant à la frontière. Le conflit le plus connu opposait l'Ofida au Parquet d'Uvira à tel point que tout le monde y a fait son beurre et l'Etat n'a eu que les miettes.

Des miettes qu'on regrette

Faisant son rapport d'évaluation au Conseil Exécutif, la Région du Kivu signalera une baisse de 8 pour cent des recettes douanières à la frontière de Kavimvira à la fin de l'année 1984. Les recettes douanières en 1984 à cette frontière étaient, il est vrai, inférieures (5.230.260 Z.) à celles de 1983 qui, elles, étaient de l'ordre de 5.667.262 Z. Cette baisse de recettes, expliquaient les douaniers au Président régional et même à la presse du Kivu, était due à une raison unique: la rupture de l'importation de la bière Brarudi.

La mesure actuelle d'autorisation de re-importation de la bière Brarudi trouve donc sa justification dans la recherche de voies et moyens visant à augmenter les recettes de l'Etat.

Un couteau à double tranchant

Seulement, l'autorisation d'importation de la bière Brarudi devrait tenir compte de certains éléments que nous avons essayé d'inventorier:

1.- Cette bière venant dans le cadre du commerce frontalier, elle doit être couverte par un avis d'importation-exportation en monnaie locale et couverte par une attestation de l'OZAC.

Or, malgré les assurances données aux autorités de la Région du Kivu, la Primus Brarudi se vendrait en dollar. C'est d'ailleurs dit-on, une raison qui aurait justifié la retention

par Brarudi d'un seul représentant à Uvira offrant suffisamment de garanties.

2.- Que les droits d'entrée soient réellement payés et que les nombreux services à la frontière ne se constituent pas en bureaux de perception parallèles ouvrant la voie à l'anarchie.

Il reste cependant évident qu'une tarification simplifiée à 9 Z le litre au lieu de 33Z ne se justifierait pas par le simple fait de favoriser le commerce frontalier.

Et si tant est le désir de l'autorité d'augmenter les recettes de l'Etat, il convient qu'on s'attarde un peu sur cet aspect du problème.

Selon les services des douanes, le Trésor public a eu un manque à gagner de l'ordre de 8 pour cent représentant un montant de 437.000Z. à cause de l'interdiction d'importation de la Primus Brarudi. Ce qui nous paraît plutôt vraisemblable est que le Trésor public a été lourdement pénalisé par l'importation de la bière Brarudi. Et comment ?

L'on se rappellera que la commission de recouvrement forcé, après avoir parcouru le Sud-Kivu, les bureaux frontaliers de Kavimvira et de Katumba, a découvert un manque à gagner de l'ordre de 39.929.307Z. dont plus de 20 millions pour le compte de la Primus du Burundi (Voir compte-rendu de la réunion mixte ANEZA et commission de recouvrement forcé tenue à Bukavu le 3 juin 1985).

A la dernière vérification donnait le chiffre de 7.000.000 Z dont la moitié due par un fonctionnaire. Non seulement la bière du Burundi a été la cause d'une perte certaine de recettes mais aussi, elle a été à l'origine de l'empoisonnement des relations de collaboration devant exister entre nos services opérant à la frontière. Plus nuisible encore aura été le discrédit que le Zaïre aura essuyé chez nos voisins à cause du non paiement par les commerçants d'Uvira d'une facture de plus de 9 millions de FBu à la Brarudi.

Protéger l'industrie locale

Pour tout dire, l'importation de la bière du Burundi déstabilisera à coup sûr sa soeur de Bukavu et condamnera en même temps la Tembo et la Simba du Shaba. Menacer deux industries brassicoles du pays et à la fois, pour gagner 437.002 Z. est une démarche qu'on applaudirait difficilement. N'est-ce pas que le Président-fondateur s'est longuement étendu, dans son discours d'investiture du 5 décembre 1984, sur la protection de l'industrie locale ?

Mais, parce que le souci du Conseil exécutif est celui d'attendre des performances de recettes notamment douanières, tenant compte du fait que la Brarudi a toujours été une marchandise qui a accéléré sensiblement la recrudescence de la fraude (troc avec l'or, le ciment, les haricots, etc.) et le bradage du zaïre-monnaie (zaïre-francs burundais et dollar américain), nous pensons utile d'avancer cette proposition hardie:

Si l'on se base sur les informations fournies par l'Ofida, la brasserie de Bujumbura exporterait chaque mois vers Uvira environ 5.000 casiers de Brarudi. En considérant la nouvelle politique de la brasserie de Bujumbura qui confiera ses produits à un seul grand distributeur, nous estimons que le chiffre de 5.000 casiers par mois pourrait doubler.

Partant d'un simple calcul, le Trésor peut attendre de cette importation environ 10.800.000 Z. par an (90 Z/casier x 10.000Z x 12 mois).

Mais si le Conseil exécutif exigeait de la Bralima le paiement d'une taxe que l'on appellerait "taxe anti-fraude" à verser à l'Ofida, le Trésor gagnerait par an 24.000.000 Z. Au lieu que le Trésor public perçoive 90 Z. par casier sur la Brarudi, il ne percevrait que 10 Z. par casier-Bralima (la Bralima-Bukavu produit 200.000 casiers par mois).

Il ne resterait à la Bralima que d'installer, à l'instar de Goma, un grand dépôt à Uvira. C.Q.F.D. !

Une enquête de la Rédaction

Des remous à Uvira

A Uvira, chef-lieu de la sous-région du sud-Kivu, la levée de la mesure d'interdiction de l'importation de la Primus Brarudi soulève tout autant de remous.

Avant même la reprise effective de ce commerce, les anciens importateurs se sentiraient menacés. Non seulement parce que l'acquisition du marché par un seul homme d'affaires déclaré crédible chez Brarudi leur couperait les vivres, mais aussi parce que leurs détracteurs utiliseraient les créances de 9 millions de FBu comme cheval de bataille. Le gros de ces créances, comme l'affirment certains hommes d'affaires d'Uvira, serait déjà liquidé et constitue par ce fait une vieille histoire à reléguer aux oubliettes tandis que le montant de recouvrement forcé énergiquement contesté par eux, ne serait qu'une machination visant à les traîner dans la boue.

Mais, à examiner les choses d'un peu plus près, l'on constatera que la plupart de ces anciens importateurs de la Brarudi sont ceux retenus par la Bralima/Bukavu pour la distribution de sa Primus à Uvira. Il s'agit de Kanefu, Mangala, Mashupe, Mwafrika, Amisi Mbavu, Kifara (Kimco), Mussa Kahazi, Nyandinda Kitumbula, Amisi Kasongo et autres Baleke Kadudu, président sous-régional de l'ANEZA. Parmi eux deux seulement seraient restés réguliers pour cette fameuse question de crédibilité. Ce qui laisse présager de lourdes présomptions sur l'honnêteté de la presque totalité des commerçants d'Uvira.

A écarter donc d'office l'avis de certains d'entre eux qui voulaient accuser la Bralima/Bukavu de défaillance dans l'approvisionnement de son marché d'Uvira. La Bralima, en accord avec l'ANEZA avait, dès le mois de janvier 1985, pris des précautions suffisantes pour ne traiter qu'avec des partenaires crédibles et sérieux. En l'occurrence ceux qui étaient à même de se constituer des provisions bancaires suffisantes pour couvrir l'achat d'au moins 1.000 casiers.

Qu'à cela ne tienne, les commerçants d'Uvira attendent de pied ferme et soutiennent avec la dernière énergie la reprise du marché de la Primus du Burundi. Pourvu, clament-ils à tous ceux qui veulent les entendre, qu'ils ne soient pas oubliés. Eux qui bénéficiaient déjà d'un certain crédit de Brarudi qui pouvait leur prêter sans frais les casiers vides. C'est tout dire.

Pour conclure, il est intéressant de noter que l'importation de la Brarudi est tout autant attendue à Bujumbura avec impatience évidente. Une mafia plusieurs fois démantelée mais régulièrement reconstituée achetait la Primus du Burundi détaxée sous prétexte de l'amener au Zaïre et l'écoulait au vu et au su de tout le monde dans la ville même de Bujumbura.

L'on raconte qu'en ce temps-là, un colonel d'armée y avait laissé ses galons. Qu'on se le dise à l'avant-veille du retour chez nous de la chère Brarudi !